Meilars, le 15 décembre 2001

Lettre à tous les Adhérents de l'Association

Chers amis,

Le Conseil d'Administration a souhaité faire le point à la fin de l'année pour vous remercier de votre soutien, rappeler les multiples démarches et actions entreprises depuis 10 mois et vous inviter à l'assemblée générale prévue le 8 janvier prochain.

L'Association SAUVAL, créée le 26 février 2001 s'est constituée autour de l'usine d'incinération de Menez Gourret, usine qui n'a jamais été aux normes européennes et qui a donc pollué massivement la vallée du Lochrist depuis 1973 (voir article du Monde *)

Ce sont les projets d'extension (plateforme de maturation des mâchefers, nouveau four pour doubler la capacité de l'usine et traiter les boues, élargissement de l'aire géographique de collecte des déchets au Pays Bigouden…) qui ont mis le feu aux poudres. Les riverains et la population de Confort, excédés par les nuisances depuis près de trente ans ne veulent plus de cette usine. Il considèrent qu'ils ont assez donné.

L'Association a multiplié les mises en gardes dans la presse (journaux, radio et télévision); elle a fait connaître ses positions aux municipalités proches; elle a alerté le préfet (19 mars), le Conseil Général (le 23 avril). Elle a été présente à la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance). Elle a assisté au conseil municipal de la commune et aux débats concernant l'usine.

Sur le plan interne, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois et le bureau plus souvent encore, pour suivre au plus près tous les événements concernant l'usine.

Des membres de la SAUVAL se sont présentés sur le site pour vérifier l'état d'avancement des travaux promis, non sans difficultés (portes fermées spécialement pour l'association le 3 avril !, mais l'accès a été possible par la suite…)
L'Association a porté plainte contre X (pour la recherche des responsabilités) auprès du procureur de la République le 29 mai pour mise en danger de la santé d'autrui et pollutions multiples.

Les objectifs de l'association ont toujours été très clairs :

1- obtenir l'arrêt de cette usine ancienne,
2- obliger le SITOM à la mettre aux normes tant qu'elle sera là.

Voici ce qui a changé depuis l'existence de l'association :

- un hall de réception pour les ordures (le déchargement ne se fait plus à l'air libre…)
- une clôture a été installée autour de l'usine
- le projet de plateforme a été abandonné (peut-être provisoirement…)
- une partie des vieux mâchefers restant sur le site ont été « criblés »…mais ils sont toujours là !
- analyses des dioxines à la sortie de la cheminée le 17 octobre 2001 …mais dans un contexte idéal « réglé par l'exploitant »
- analyses des dioxines au-delà de l'usine faites par des étudiants… mais dont les résultats sont tenus « secrets »
- mesures biologiques sur le ruisseau du Lochrist… mais sans la présence de la SAUVAL comme promis initialement

Et maintenant ce qui reste à faire :

- en dehors de la fermeture et/ou du déplacement de l'usine, de nombreuses promesses nous ont été faites, mais on attend toujours qu'elles soient tenues !
- étude d'autres sites possibles
- couverture de l'aire de réception des mâchefers et des « big-bags »
- traitement des eaux pluviales et des écoulements avant le déversement dans le ruisseau
- généralisation du tri sélectif au porte à porte

CONTRE le « TOUT INCINERATION »

La SAUVAL ne s'est pas contentée de s'intéresser à la seule usine de Confort. Forte de plus de 70 adhérents, elle a établi des liens avec les autres associations du département créées autour des incinérateurs. C'est ainsi qu'elle a adhéré au collectif « **ACTIOM** » (Associations Concernées par le Traitement et l'Incinération des Ordures Ménagères) qui s'oriente vers la recherche de solutions autres que l'incinération et en particulier vers un tri sélectif maximum pour le recyclage des déchets.

Il faut remarquer que **l'incinération** apparaît aujourd'hui comme **la pire des solutions** : elle incite les citoyens à tout jeter en vrac, elle génère les pollutions les plus dangereuses car les plus toxiques (cendres, REFIOM et mâchefers, sans oublier les fumées), elle entraîne la création de structures onéreuses, peu performantes et toujours en deçà de normes appelées à évoluer vers d'avantage de sévérité.

Il existe d'ailleurs des **solutions alternatives** que nous pouvons ensemble promouvoir.

INVITATION

Pour parler de toutes ces questions, pour exposer votre opinion, vous êtes invité(e) à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le **lundi 21 janvier 2002, à 20h30** à la salle de la mairie de Confort. A l'occasion de la nouvelle année un pot de l'amitié sera servi à la fin de la séance.

*Article paru dans le journal « Le Monde » le 29 novembre 2001 :

Une usine d'incinération de Savoie émet des fumées de dioxine

LES FUMÉES émises par l'usine d'incinération de Gilly-sur-Isère (Savoie), proche d'Albertville, seraient responsables d'une pollution à la dioxine type Seveso, qui touche 130 exploitations agricoles, dans un rayon de 10 kilomètres. Onze mille litres de lait sont quotidiennement détruits dans la région d'Albertville, où près de 2 000 bovins pourraient être prochainement abattus. Gérée par un syndicat regroupant une cinquantaine de communes (65 000 habitants), l'installation, qui traite 27 500 tonnes de déchets par an, n'était plus aux normes depuis 1995. Elle a été fermée le 24 octobre dernier sur décision sur préfet de Savoie, Paul Girot de Langlade, qui estime à plus de 60 millions de francs le coût de l'opération d'assainissement qui a été engagée.

De leur côté, les collectivités locales ont voté, le 26 novembre, une aide d'urgence de 8 millions de francs pour venir en aide aux agriculteurs victimes de la dioxine. – *(Corresp.)*